

## Atelier

**Prise en compte du genre dans le processus d'ÉE***Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie***Résumé de la plénière**

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à travers la déclaration de Luxembourg sur la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes (<http://genre.francophonie.org/spip.php?article18>) reconnaît le genre comme enjeu-clé du développement. C'est ainsi qu'elle a mis en place depuis 2006 un programme sur « l'Égalité des genres », dont l'objectif est de contribuer à lutter contre les discriminations fondées sur le genre à travers un plaidoyer, mais aussi à travers des actions transversales intégrées dans tous ses programmes.

Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, il a été clairement établi que les femmes sont absentes dans la formulation, la planification et l'exécution des politiques environnementales. Compte tenu de l'importance du rôle des femmes dans la gestion des ressources naturelles et des impacts différenciés de la dégradation de l'environnement sur les femmes et les hommes, des actions ciblées sont menées par l'OIF à travers l'IEPF et le programme « Égalité des genres » dans 2 domaines : l'évaluation environnementale et la lutte contre les changements climatiques.

Deux initiatives sont menées par l'IEPF pour favoriser la participation des femmes et l'intégration du genre dans les politiques et programmes environnementaux dans l'espace francophone.

La première initiative a mis en place d'une part, un réseau institutionnel francophone « genre et changement climatique » avec comme mandat d'agir en faveur de la prise en compte du genre dans les politiques climatiques et d'autre part, un portail dans Mediaterrre ([www.mediaterrre.org](http://www.mediaterrre.org)) sur la thématique « genre et changement climatique » comme espace virtuel de partage de ressources, d'expériences et d'expertise.

La seconde initiative concerne le développement de méthodologies et d'outils permettant concrètement de prendre en compte le genre dans la procédure d'étude d'impact et celle de l'évaluation environnementale stratégique.

Pour cette seconde initiative, un atelier organisé à Paris en juin 2011, avec la collaboration du SIFEE, a permis de jeter les bases d'un ensemble d'outils à développer et à mettre à la disposition des professionnels de l'EIE et l'EES dans les Pays francophones. Ces outils initiaux pour la prise en compte du genre dans l'évaluation environnementale portent notamment sur (1) une analyse des politiques environnementales et leur croisement avec celle du genre, (2) la toile de l'institutionnalisation du genre, (3) l'identification des points d'entrée du genre dans les étapes de l'évaluation environnementale (du cadrage au PGES, voire en amont dans les textes réglementaires régissant l'ÉE), (4) la mise en valeur des bonnes pratiques, etc.

L'atelier de Paris a permis la mise en place de 2 groupes de travail sous la coordination du SIFEE et dont le mandat est de finaliser les outils initiés à Paris. Le premier groupe se penche sur l'intégration de l'analyse du genre dans les processus et outils d'évaluation environnementale stratégique des politiques, plans et programmes de développement, alors que le second groupe travaille sur les processus et outils d'étude d'impacts sur l'environnement des projets de développement.

Dans le cadre du 16<sup>e</sup> Colloque du Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale, l'IEPF/OIF a choisi de tenir un panel sur le Genre et l'évaluation environnementale pour donner écho aux résultats de l'atelier de Paris et pour assurer un suivi des résultats intermédiaires obtenus à cette occasion.

De façon précise, le panel a pour objectifs de :

- sensibiliser le public présent sur l'importance de considérer le genre dans l'évaluation environnementale;
- partager les résultats de l'atelier de Paris et en faire profiter l'assistance, éventuellement, prendre en compte leurs expériences et enrichir le travail accompli;
- et enfin susciter un intérêt et une adhésion aux groupes de travail mis en place pour la finalisation et la valorisation des outils d'intégration du genre dans l'évaluation environnementale.

Il a été admis qu'il ne peut y avoir de développement ni de gouvernance durables sans une implication effective des femmes dans tous les secteurs de développement et à tous les niveaux d'action et de décision. Par conséquent, le cadre de réalisation de l'évaluation environnementale ne peut plus considérer les femmes comme étant un groupe vulnérable alors que ces dernières doivent être des parties prenantes dans l'analyse des impacts des projets, le choix des activités et des mesures compensatoires le cas échéant.

Le choix des panélistes s'est appuyé sur l'expérience et sur l'implication dans des actions touchant véritablement le genre. Les interventions se dérouleront selon un enchaînement allant des préoccupations et des engagements à l'échelle globale vers les actions concrètes à l'échelle locale.

La présentation d'un tableau général des enjeux globaux sur le genre et le développement durable sera faite par Mme Justine Diffo Tchunkam, Docteur en Droit, Chef de Division de la Recherche et du Développement à l'Université de Yaoundé II au Cameroun.

La démarche générale d'une évaluation environnementale intégrant le genre sera introduite par Mme Jeanne Josette Acacha Akoha, Directrice des évaluations environnementales et sociales, Millenium Challenge Account au Bénin.

Enfin, Mr Denis Toé, environnementaliste au ministère de l'Environnement du Burkina Faso fera état de la prise en compte du genre dans l'évaluation environnementale du projet de construction du nouvel aéroport de Donsin au Burkina Faso.

Ces 3 conférences seront précédées d'une brève introduction de l'IEPF et de la prise en compte transversale du genre dans ses programmes. Cette introduction sera faite par Mme Faouzia Abdoulhalik, responsable de projet à l'IEPF/OIF.